

Session Plénière du 9 Février 2023

RAPPORT N° 23.01.01

Création de l'Agence Régionale Energie Climat (AREC) Centre-Val de Loire.

Intervention de Thibaut de La TOCNAYE

Monsieur le Président, chers collègues,

Cette délibération sur la création de l'AREC (*Agence Régionale Energie Climat*), énième agence de la Région, nous fournit l'occasion privilégiée d'aborder trois points.

A. Tout d'abord, bien sûr, l'actualité législative en ce tout-début d'année nous amène à revenir sur la Loi ENR votée de justesse à l'AN le 10 janvier dernier (238 *Contre* - dont l'ensemble du groupe RN -, 286 *Pour* et 35 *Abstention*), ce qui prouve bien que le sujet fait débat. Or deux principes, qui ont été édictés et validés par cette Loi, posent effectivement problème :

1. La « raison d'intérêt public majeur » (article 4 de la Loi) permettra désormais de contourner si nécessaire la préservation de la *biodiversité* au profit de l'implantation d'*éoliennes*... principe qui est, entre autres, à l'origine-même de l'abstention du Groupe Ecologiste.

2. L'« agrivoltaïsme », consacré par cette Loi permettra non seulement d'implanter des panneaux solaires sur des sols artificialisés mais également sur des sols non-artificialisés.

B. Au-delà donc d'une représentation politique nationale extrêmement divisée sur la question des *Energies renouvelables*, je voudrais rappeler notre vision propre de la *Transition Energétique*.

En premier lieu, nous considérons que dans l'état actuel des technologies possibles et viables en matière d'énergies renouvelables, le *nucléaire* est malheureusement, et ce pour probablement encore plusieurs décennies, une nécessité absolue dans la constitution majoritaire de notre *mix-électrique*. Malgré le danger potentiel des déchets haute-activité qui est France, de notre point de vue, parfaitement bien traité par nos ingénieurs et nos autorités de sûreté, l'énergie nucléaire reste le pivot de notre souveraineté énergétique, d'autant que la *fusion thermonucléaire*, sans déchets, est en ligne de mire à l'échelle industrielle à un horizon de 30 ou 40 ans.

En deuxième lieu, l'*hydraulique*, autre spécificité française en tout cas à l'échelon européen, est sans doute la plus belle et la plus complète des énergies renouvelables. Elle est à sauvegarder. Avec le nucléaire - qui pèse 65 % dans notre mix-électrique - l'hydraulique qui en assure 12 %, nous avons là les deux sources d'énergie qui ont permis à la France d'abolir pratiquement la totalité de nos sources d'énergie les plus polluantes à savoir, le *charbon* et le *gaz*.

Pour en venir aux *sources d'énergie intermittentes*, nous avons courageusement été les premiers aussi à dénoncer les graves défauts et menaces inhérentes à l'*éolien* :

- a. Le facteur de charge (*rapport entre la production réelle d'électricité et la production théorique sur un an*) de 22%, très faible, est à comparer aux 70% du nucléaire ;
- b. On observe – et ce n'est vraiment pas de chance - une *puissance en sortie des éoliennes en diminution* constante à cause de la baisse chronique des vents, identifiée par le GIEC, qui frappe particulièrement l'Europe ;
- c. On constate une *augmentation corrélée des énergies carbonées* avec la montée en puissance de l'éolien, comme c'est le cas de façon criante en Allemagne ou en Irlande où les parts respectives de 22% et 27 % d'éolien dans le mix-électrique s'accompagnent de pas moins de 45% et 66% d'*énergies fossiles (charbon + gaz)* !
- d. Il faut bien reconnaître une *absence indiscutable de compétitivité* des éoliennes avec un coût de 4,2 millions d'euros le mégawatt pour 20 ans de fonctionnement, à multiplier par 3, c'est-à-dire 12,6 millions d'euros comparativement au coût de 1,3 million d'euros le mégawatt d'une centrale nucléaire sur 60 ans ;
- e. Enfin le *caractère totalement anti-écologique* des éoliennes est une réalité : avec des *armatures métalliques* au sol de 50 tonnes, un socle de 1 300 tonnes de *béton*, la nécessité de production de *terres rares* pour les *aimants des génératrices* de la majorité des fabricants.... entraînant le rejet de *déchets toxiques graves*, l'utilisation d'importantes *couches de balsa* dans les *pales*... entraînant la déforestation de la forêt amazonienne.

Pour ce qui est du *photovoltaïque*, même si les nuisances écologiques sont moins caractérisées que pour l'*éolien*, son *intermittence* (avec un facteur de charge de 16 %, c'est-à-dire encore plus faible que celui de l'éolien) reste une donnée inacceptable pour espérer faire jouer un rôle autre que mineur au *solaire* dans le mix-électrique.

Nous en arrivons donc à la nécessité impérieuse de substituer progressivement à l'éolien et au solaire la *géothermie* (tant de *surface* que de *profondeur*) et la *biomasse* (sous toutes ses formes... *bois-chauffage, combustion des déchets organiques ménagers et agricoles, biogaz*) toutes deux sources d'énergie particulièrement bien adaptées à notre Région Centre-Val de Loire et véritables leviers de la transition énergétique.

Pour conclure sur ce panorama des sources d'énergie, l'engouement actuel pour l'*hydrogène* - vecteur et non source d'énergie, rappelons-le - ne doit pas faire oublier que sa production actuelle par *électrolyse* (seul procédé *décarboné* acceptable) n'est absolument pas rentable, car le rendement est trop faible excepté par la méthode à haute température dite « HTE » telle que pratiquée par le CEA. En clair, dans l'état actuel des choses, seul l'existence des centrales nucléaires sous-employées la nuit justifie une production raisonnable d'hydrogène (appelée parfois *hydrogène jaune*). Ceci étant, une fois produite l'hydrogène fournit un stockage idéal d'énergie potentielle propre. Il faut donc poursuivre les recherches dans cette filière.

C. Pour terminer sur les grandes options de la *transition énergétique* qui nous opposent à votre majorité de Gauche, et d'ailleurs au niveau national à celle d'Emmanuel Macron, citons notre conception de la souveraineté énergétique qui implique deux grands choix :

- La *renégociation des règles du marché européen de l'énergie* avec la désindexation du coût de l'électricité sur le gaz que nous sommes les seuls à exiger
- La *ré-industrialisation* et les *relocalisations* à marche forcée, seules capables de résorber à grande échelle le gaspillage de l'énergie grâce au retour en masse des circuits courts et de la proximité dans tous les secteurs économiques.

Pour toutes ces raisons qui nous séparent, nous voterons contre la création de cette *Agence Régionale Energie Climat*.